

APEL YVELINES

ANNÉE 2024-2025



Le cahier du secrétaire

UNE ANNÉE EN APEL



**Engagés
ensemble**

**pour l'avenir
de nos enfants**



L'Apel : un mouvement reconnu et dynamique



LA PLUS IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE DE PARENTS

90 ans
d'histoire



présente dans
5 000
établissements

Au service de
2 millions
d'élèves

Plus de
991 000
adhérents

*"Le mouvement des Apel représente les familles qui, dans la diversité de leurs identités sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement."**

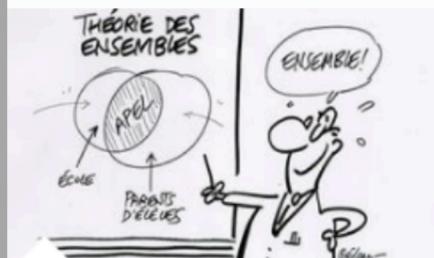
L'APEL JOUE UN RÔLE CLÉ DANS LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

*"Nous faisons partie de la communauté éducative à part entière. Nous voulons jouer tout notre rôle dans la réflexion et l'action éducative mises en place au sein de l'établissement."**



**extrait du Projet du mouvement des Apel*

L'APEL ETABLISSEMENT AU COEUR DU MOUVEMENT



Reconnue comme seule association officielle de parents d'élèves par l'Enseignement catholique, l'Apel dispose d'une place spécifique au sein de l'établissement scolaire.

L'APEL 78 ACCOMPAGNE 45 EQUIPES APEL



Les Apel départementales ont une mission très importante au sein du mouvement des Apel, puisqu'elles sont en prise directe avec les Apel d'établissement.

L'APEL ACADEMIQUE



Les Apel académiques ont pour mission d'animer et de coordonner l'action du mouvement au niveau régional et de représenter les parents auprès des instances.

L'APEL NATIONALE



L'Apel nationale rassemble et représente toutes les Apel au plan national. Elle est composée d'élus et de permanents salariés.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE VERSAILLES

DIGNITÉ UNITÉ CHARITÉ



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE VERSAILLES

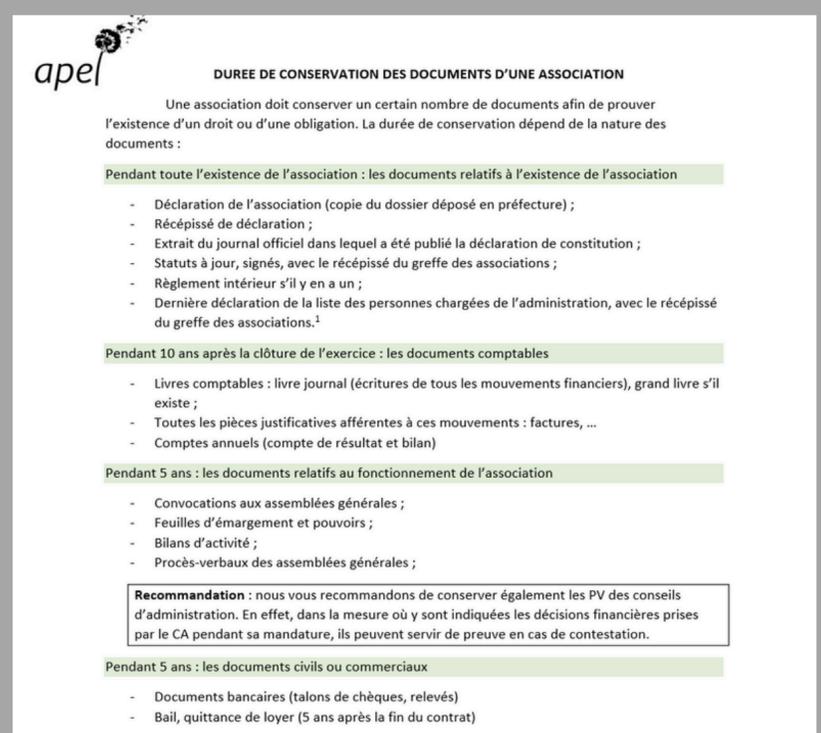
L'enseignement catholique Versailles est responsable de promouvoir l'Enseignement Catholique du Diocèse à travers des tâches de coordination, d'assistance et d'exécution.

Mémoire de l'association et garant de son fonctionnement

En s'assurant de la bonne transmission de l'information entre les membres du bureau et les conseillers administrateurs, le secrétaire participe aussi à la cohésion de l'équipe Apel. Il constitue la mémoire de l'association et garantit la conservation de documents.

Il est à la fois garant :

- des classements (statuts, règlement intérieur, PV, registres spéciaux, documents préfectoraux, etc.)
- de la bonne information des membres du bureau
- de la mise à jour des documents (par exemple la liste du matériel appartenant à l'Apel)
- du respect des délais de rédaction des courriers et d'expédition des convocations, de transmission des PV et des comptes-rendus.



Rôle et responsabilités

Son rôle

Le secrétaire de l'Apel, qui est bénévole, au même titre que les autres membres du bureau, assure le fonctionnement administratif de l'association. Il est chargé de :

- enregistrer le courrier et les factures, les transmettre au président et au trésorier
- rédiger, faire signer, enregistrer et expédier les divers courriers administratifs relatifs au fonctionnement de l'association
- organiser la communication et l'information des administrateurs
- assurer le classement des documents
- déposer les dossiers de demandes de subventions.



En amont des réunions statutaires

Il doit également, en amont des assemblées générales et conseils d'administration

- rédiger et envoyer, dans le respect des délais impartis (cf. statuts) les convocations
- préparer les documents nécessaires
- réserver les salles et le matériel nécessaire (penser au vote à bulletin secret)
- organiser les votes et les pouvoirs
- prévoir de prendre des notes pour rédiger les compte-rendus des réunions.

Suite aux réunions

Le secrétaire est chargé de :

- **rédiger les procès-verbaux** des AG et comptes-rendus des réunions du CA
- **tenir les archives** de l'association
- **déclarer en préfecture ou sous-préfecture** la liste du bureau dans un délai maximum de trois mois après la tenue des élections.

Votre relais en proximité

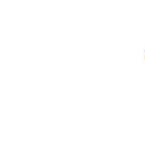
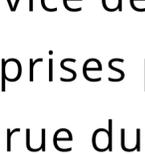


L'Apel 78 c'est qui ?

Une **équipe de parents bénévoles** comme vous.

C'est un **réseau d'accompagnement** auprès de 46 équipes Apel dans les Yvelines.

Il est composé d'un conseil d'administration dont les membres, élus pour 3 ans lors de l'assemblée générale, œuvrent à la vie du département.



Les membres du bureau de l'Apel 78

Présidente : Isabelle Poitrimol

Vice - présidente : Ksénia Rabier

Trésorier : Catherine Le Deun

Trésorière adjointe :

Céline Dubar Le Chatelier

Secrétaire : Valérie Brodaty

Secrétaire adjointe : Catherine Jonhson

Les membres du CA :

Nathalie Janson Calamaro

Alice de Tinguy,

Gaétan de Jacquelot,

Emilie Bosch-Ray,

Sylvia Chenu

Lucie Bally, Aurélie Renard,

Delphine Brethomé

Un chargé de mission :

Frédéric Fontaine

